



Communiqué FSU (SNES, SNEP, SNUEP, SNETAP), CGT (Educ' Action, agri, enseignement privé), Solidaires (SUD éducation, SUD rural-territoires, Sundep), SNALC, CNT, SYNEP-CFE-CGC, Snec-CFTC, SNFOLC, avec le soutien des Stylos rouges, de la chaîne des bahuts et de l'APSES

La session 2019 du baccalauréat s'achève ce jour pour les centres d'examens. Le comportement, les déclarations publiques et les consignes du Ministre de l'Education nationale en ont fait une session qui restera dans l'histoire par la rupture d'égalité introduite entre les candidats du fait du Ministre.

Les recommandations invitant les jurys à utiliser les notes de l'année ont profondément heurté les correcteurs : elles ont été synonymes de remise en cause de leur travail et de leur intégrité professionnelle, mais aussi de rupture d'égalité des candidats devant l'examen. Attachés à un bac aux épreuves terminales et nationales, de très nombreux professeurs ont refusé de se livrer à de tels bricolages (notes fabriquées, inventées, arbitraires...). Les organisations signataires les soutiennent sans réserve.

Les recommandations ministérielles se sont souvent transformées en pressions, parfois accompagnées de menaces envers les enseignants. Jean-Michel Blanquer a ainsi fait basculer la session 2019 du baccalauréat dans l'illégalité et le chaos. La seule porte ouverte par le Ministre est donc celle des recours juridiques justifiés qui ne manqueront pas de se multiplier de la part des familles et des élèves.

En menaçant les grévistes de retraits de salaire non réglementaires et de sanctions disciplinaires, le ministre cherche l'affrontement avec la profession. Les propos du chef de l'Etat assimilant les grévistes à des « preneurs d'otages » sont indignes et indécents, ils stigmatisent encore davantage des personnels traités avec mépris depuis des mois.

Les organisations appellent les personnels à se réunir en assemblées générale dans les collèges et les lycées dès la prérentrée afin de mettre en débat les suites de l'action, pour :

- une revalorisation significative des rémunérations ;

- le retrait des réformes des lycées et du baccalauréat ;
- le retrait de la loi Blanquer et du projet de loi « Fonction publique ».
- des créations et non des suppressions de postes

Des préavis de grève sont déposés à cet effet sur toute la période de la rentrée scolaire

Les organisations dénoncent toutes les formes de pressions et de répressions touchant les élèves et les personnels. Elles soutiennent tous les collègues, mobilisés sur le baccalauréat ou le DNB qui seraient menacés et, en cas de sanction, les assisteront dans leur recours et appelleront toute la profession à soutenir financièrement les grévistes, y compris financièrement.

Paris, mercredi 10 juillet 2019